

**Invitation au cours****Entretien des canalisations 1**

Plus de 50 milliards de francs ont été investis au cours des dernières décennies dans la construction ou l'amélioration d'installations servant à l'évacuation des eaux usées des agglomérations et des biens-fonds. Ces installations complexes ne sont à même de remplir leurs fonctions que pour autant que leur exploitation et leur entretien soient assurés.

<b>Situation initiale</b>	<p>A l'initiative des quatre associations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ASTAG-VSU (Groupe professionnel des entreprises suisses d'assainissement)</li> <li>• VSA (Association suisse des professionnels de la protection des eaux)</li> <li>• IC (Infrastructure communale – ex-ORED)</li> <li>• ACS (Association des Communes suisses)</li> </ul> <p>des cours de formation portant sur les connaissances théoriques et pratiques concernant l'entretien des installations d'évacuation des eaux sont proposés depuis 1995. Les différentes possibilités d'entretien et de maintien de la valeur des canalisations sont présentées par des experts proches de la pratique.</p> <p>Chaque participant au cours doit être en mesure d'apprécier et de planifier les mesures à prendre sur la base d'une documentation objective. Les aspects de la sécurité dans l'entreprise et au travail ainsi que la prévention santé dans le contexte de l'entretien des canalisations sont traités de manière approfondie.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Chaque participant doit connaître les bases légales applicables ainsi que les textes utiles à la mise en soumission de travaux. Il doit être à même d'identifier les risques, de les apprécier et de planifier les mesures adéquates.</p> <p>Une information sur la planification financière des communes est également dispensée.</p> <p>Chaque participant doit être en mesure d'identifier les risques, de les apprécier, de planifier et de mettre en oeuvre les mesures adéquates.</p>
<b>Public-cible</b>	Administrations, régies, sociétés, bureaux d'ingénieurs et architectes responsables de réseaux de canalisations urbains régionaux ou privés.
<b>Durée</b>	<b>1 jour.</b>
<b>Attestation</b>	Une attestation de participation est donnée.
<b>Lieu</b>	Ecole professionnelle de Montreux, Av. J.-J. Rousseau 3, Clarens (tél. 021/557.84.44). Stationnement à côté de la station d'épuration du Pierrier à Clarens, à 2 minutes de l'EPM.
<b>Date et heure</b>	<b>15 mars 2012, de 8h25 à 17h30. L'enregistrement des participants se déroule de 8h00 à 8h15.</b>
<b>Coût</b>	<p><b>CHF 420.-</b> par personne pour les membres de l'une des 4 associations</p> <p><b>CHF 500.-</b> par personne pour les non-membres</p> <p>Inclus : documentation du cours, repas de midi et boissons durant les pauses.</p>
<b>Modalités de paiement</b>	<b>Le paiement du cours intervient à réception de la facture/confirmation de participation</b> , au moyen du bulletin de versement l'accompagnant, au Compte 60-1-5 de la Banque cantonale de 6431 Schwyz, en faveur du VSU de 8807 Freienbach, Compte N° 249617-0351. En cas d'inscription tardive (moins de 5 jours avant le début du cours), un montant de CHF 150.- est perçu pour les frais supplémentaires engendrés. En cas de non participation ou d'annulation tardive, le montant complet du cours est dû. L'envoi du bulletin d'inscription vaut acceptation de ces conditions.
<b>Documents</b>	Chaque participant reçoit un classeur contenant la documentation du cours.
<b>Equipement</b>	Prévoir un équipement en cas de pluie.
<b>Informations</b>	M. Michel Chammartin (tél. 021/960.34.32 ou natel : 079 836 94 98).
<b>Inscription/s</b>	Par Internet : <a href="http://advk.ch">advk.ch</a> – <b>Formation continue</b> – Vue d'ensemble des cours - <b>Formulaire d'inscription</b> <b>Délai d'inscription : 27 janvier 2012</b>
<b>Annulation éventuelle du cours</b>	Le cours ne peut avoir lieu que si le nombre d'inscrits est suffisant. Nous nous réservons le droit d'annuler le cours si le nombre d'inscrits est inférieur à 15. Le nombre de participants maximum est de 30.